Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

1

La genèse du quartier de l'Assainissement à Pointe-à-Pitre permet d'aborder le thème de la République et la question ouvrière pendant le Front Populaire. Avant 1936, aucun projet de construction de cités ouvrières n'avait encore vu le jour en Guadeloupe dont le statut colonial ne permet pas l'application de la législation métropolitaine sur les habitations bon marché (HBM).

Néanmoins, l'urbanisme colonial connaît un renouveau en Guadeloupe marqué par le lancement d'un programme de grands travaux afin d'embellir la colonie pour les festivités du Tricentenaire (1635-1935) du rattachement des Antilles à la France. À cette occasion, des travaux d'assainissement sont menés dans les faubourgs ouvriers de Pointe-à-Pitre.

Cependant, il faut attendre la nomination en Guadeloupe du gouverneur Félix Éboué (1936-1938), pour que soit programmée la construction de logements ouvriers dans le nouveau quartier de l'Assainissement à Pointe-à-Pitre.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

I- Les faubourgs ouvriers de Pointe-à-Pitre

Les faubourgs de Pointe-à-Pitre ont longtemps désigné des quartiers qui s'opposaient implicitement à l'ancienne ville coloniale et son plan quadrillé. C'est l'ancien canal Vatable, creusé dans les années 1830, puis comblé dès les années 1880, qui marque la séparation entre le centre colonial et les faubourgs.

Ces derniers prolongent les rues méridiennes de l'ancienne ville au-delà de l'ancien canal puis des boulevards (Faideherbe et Hanne) au nord, et de la rue Vatable à l'est. Les faubourgs ouvriers rassemblent des zones d'habitat précaire qui se sont développées, pendant près d'un siècle (1843-1946), sur des mornes ou des terres basses noyées situés aux environs de l'ancienne ville.

Ci-contre un plan de Pointe-à-Pitre dans les années 1950 extrait de : Françoise Goudet, Croissance et Rénovation urbaine en milieu tropical. Étude socio-économique du Quartier de l'Assainissement à Pointe-à-Pitre, Institut de Géographie de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de Bordeaux, septembre 1969, tome. II, p. 2

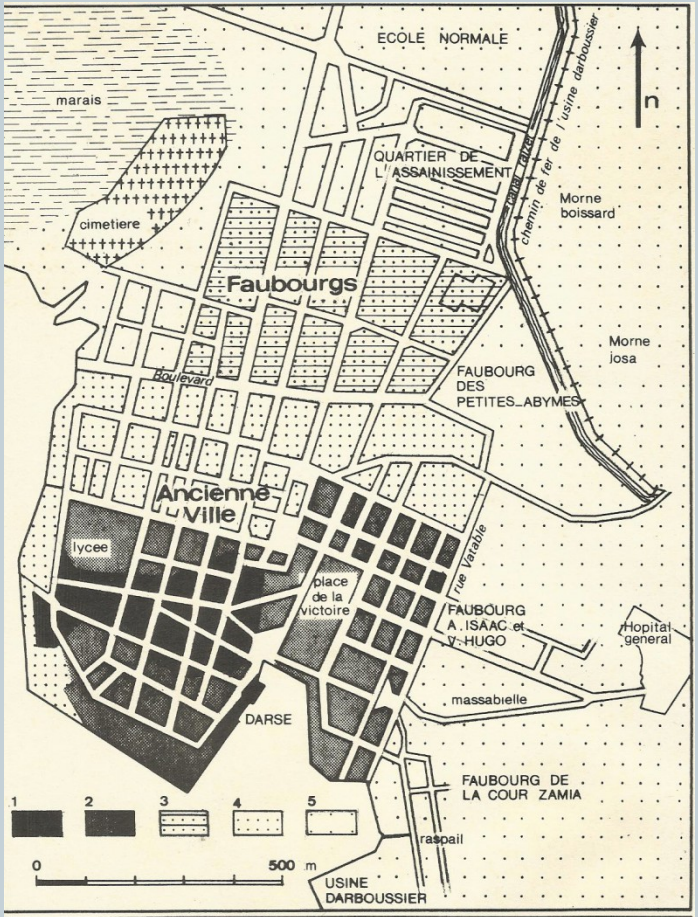

Fig. 2 - LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE POINTE-A-PITRE.
Légende : 1 - Premier site de la ville. 2 - Extension de la ville en 1775. 3 - Extension de la ville en 1863. 5 - Extension de la ville au XXe siècle (jusqu'en 1960).
Guy LASSERRE : "La Guadeloupe". p. 597.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938))

Archives départementales de Guadeloupe 5 Fi 1/4 Début XXe siècle

Archives départementales de Guadeloupe 5 Fi 20/458 (1928)

La reconstruction de la Guadeloupe, après le cyclone du 12 septembre 1928, s'est accompagnée de l'émergence de migrations rurales. Bon nombre d'entre elles convergent vers les faubourgs ouvriers de Pointe-à-Pitre qui connaissent alors une extension désordonnée. Des habitations « spontanées » se multiplient dans des lieux rendus difficiles du fait des contraintes du milieu naturel :

« Une nombreuse population s'y est installée dans des abris précaires, dans des conditions d'hygiène très insuffisantes. En 1931, la situation est encore la même, de nombreux rapports, en termes sévères ont condamné les conditions d'hygiène où vit une population, mais sans résultats appréciable, l'eau continue de croupir aux alentours et même sous les maisons les rats pullulent, les terrains vagues derrière les cases, occupées par des mares stagnantes, sont devenus des dépotoirs. C'est à cet état de choses que la Colonie essaye de remédier de nos jours1 ».

1 Robert (Guy), *Les Travaux publics de la Guadeloupe*, Paris, Librairie Fournier, 1935.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Archives départementales de Guadeloupe 5 Fi 20/298 Début XXe siècle

Archives départementales de Guadeloupe 5 Fi 20/17 Début XXe siècle

L'extension répond à une logique qui s'emploie à suivre une trame viaire particulière avec des habitations qui s'organisent linéairement à des chemins et quand il n'y a plus de place le long de ces rues informelles, les cases occupent les espaces interstitiels tout en maintenant des cours qui séparent les unités d'habitations.

L'habitat des faubourgs est proche de l'habitat rural. Des cases en bois, recouvertes d'essentes, de tuiles, ou de tôles, et déclinée dans sa version la plus modeste avec des cases bardées de planches avec des toits en chaume ou bien des « gaulettes », que l'on trouve encore au début du XXe siècle, et qui sont des cases dont les façades sont constituées de branchages entrelacées enduites d'un torchis. La plupart des habitations recensées sont soit des cases d'une seule pièce soit des deux-pièces cases. Le sol ne fait bien souvent l'objet d'aucune préparation.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

II- Le. quartier de l'Assainissement

La loi du 10 juillet 1931 qui octroie à la colonie un budget de grands travaux pour les préparatifs du Tricentenaire, prévoie que des opérations d'assainissement soient menées dans les faubourgs situés au nord de Pointe-à-Pitre. Il s'agit de travaux d'exhaussement par remblaiement avec des déblais provenant de l'arasement de mornes situés aux alentours. Ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, par arrêté du 4 août 1933, et ont été approuvés par la Conseil colonial de l'hygiène le 4 février 1935.

Le plan d'assainissement plébiscité est celui de l'ingénieur en chef des Travaux Publics Guy Robert. Les faubourgs ont été divisés en cinq zones à assainir et chacune d'elle doit être équipée et lotie. Les travaux prévoient l'aménagement d'un nouveau quartier implanté sur deux zones bien distinctes (étape 1 et 4) séparées par l'actuelle rue Paul Lacavé.

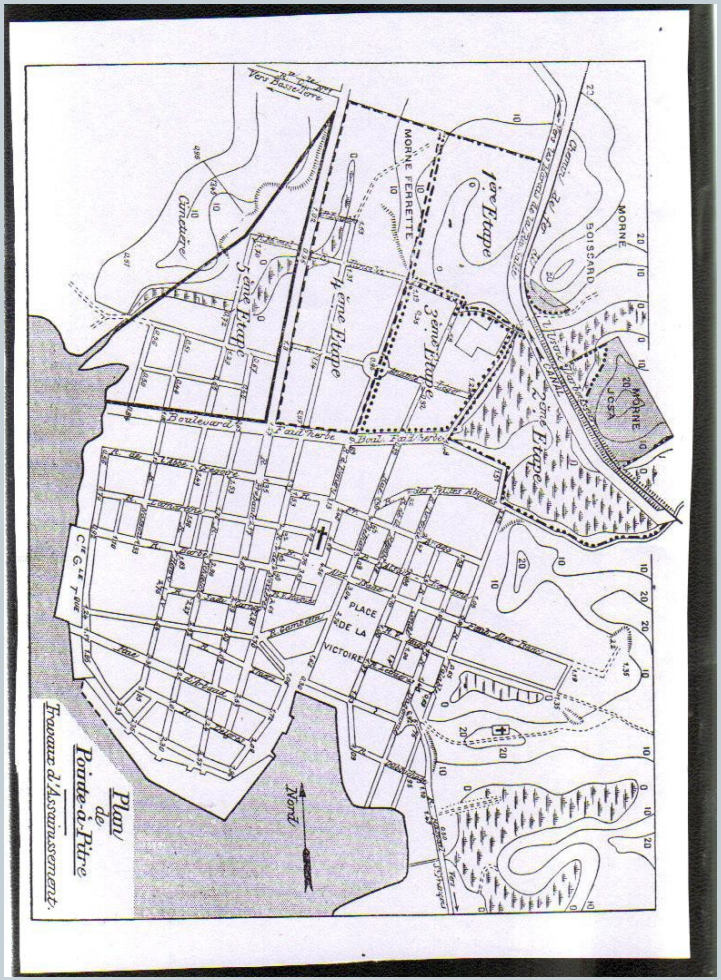

Robert (Guy), *Les Travaux publics de la Guadeloupe*, Paris, Librairie Fournier, 1935.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

6

Le quartier de l'Assainissement doit accueillir un lotissement viabilisé (étape 1) et la construction d'un ensemble d'immeubles conçus selon les principes de l''architecture moderne et art-déco (étape 4) en rupture totale avec l'architecture vernaculaire et l'habitat populaire antillais des faubourgs..

Cependant, les bâtiments en béton prévus dans le projet de nouveau quartier ne sont pas des logements destinés aux populations ouvrières mais des immeubles privés.

La première étape de remblaiement est achevée en 1933. La seconde a été commencée en 1934 mais elle n'est pas terminée en 1936 car elle nécessite le creusement d'un canal qui ceinture à l'est les deux premières étapes des travaux d'assainissement. C'est le gouverneur Félix Éboué qui décide, en 1937, du creusement d'un nouveau canal, d'abord nommé canal Éboué avant d'être rebaptisé canal du Raizet,

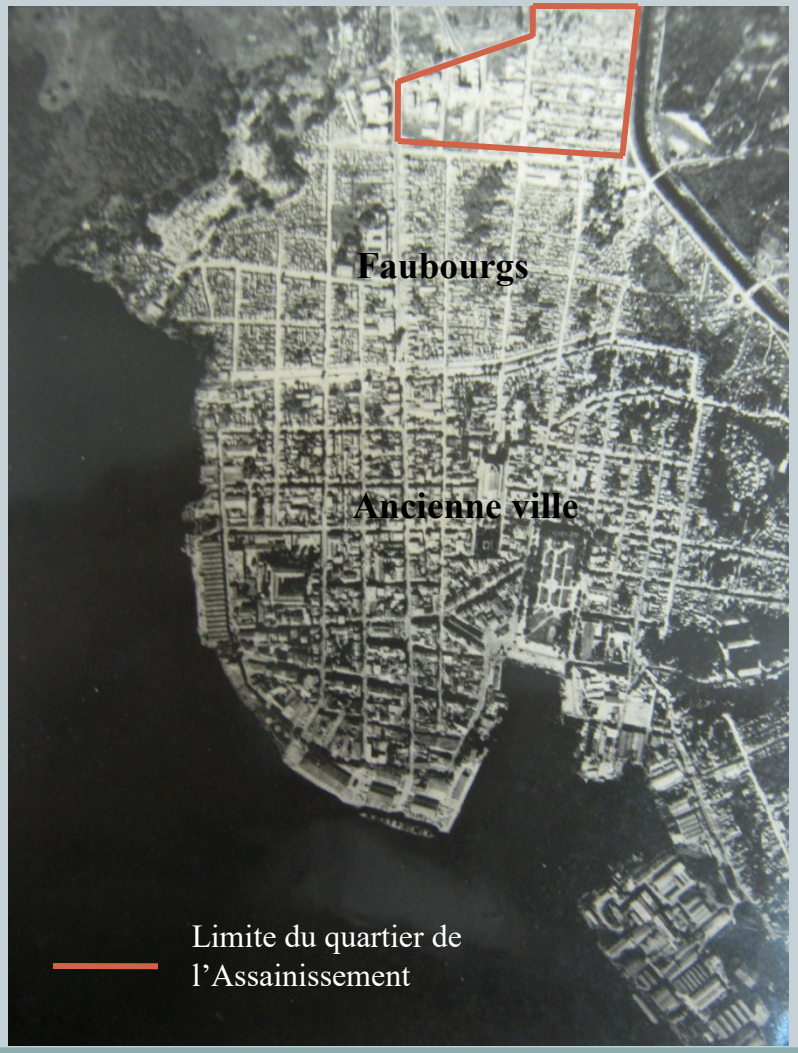

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

7

VINGT-HUITIÈME ANNÉE — NUMÉRO 1705 — SAMEDI 23 JANVIER 1937

La Démocratie Sociale

ORGANE DE L'UNION RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE ET RADICALE

PARAIT A BASSE-TERRE CHAQUE SAMEDI

Défendons les petits planteurs de cannes

Le bal du Gouvernement

Pour la première fois un noir 100 % est nommé gouverneur des colonies

Extrait d'un article intitulé « Pour la première fois un noir 100% est nommé Gouverneur de la Guadeloupe », *La Démocratie Sociale*, 23 janvier 1937.
Archives départementales de la Guadeloupe, PG 1032

Archives départementales de Guadeloupe, PG 1032, 23/01/1937

III- L'œuvre du gouverneur Eboué (1936-1938)

Nommé gouverneur de la Guadeloupe en octobre 1936, avec comme mission principale d'y faire appliquer les nouvelles mesures prises par le gouvernement du Front Populaire, celui qui fut surnommé de « Papa Éboué », suscite de grandes espérances auprès de la population.

Il succède au gouverneur Bouge qui avait réprimé violemment des manifestations ouvrières. Pour cette raison, les tensions sont alors à leur comble entre la population et les représentants de l'administration coloniale. L'arrivée de Félix Éboué comme gouverneur de la Guadeloupe est une première comme l'indique *La Démocratie Sociale* en 1937 :

« Notre histoire coloniale vient de s'enrichir d'un nouvel événement : un noir 100% vient d'être nommé gouverneur des Colonies. Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître aux profanes, c'est la première fois qu'un pareil fait se produit. »

Archives départementales de la Guadeloupe, PG 1032. Extrait de l'article intitulé « Pour la première fois un noir 100% est nommé Gouverneur des Colonies », *La Démocratie Sociale*, 23 janvier 1937.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

8

Manifestation sportive au Stade du Raizet, commune des Abymes, 1920-1930. Vue sur la tribune.

Archives départementales de la Guadeloupe, 5 Fi 20/440, sous réserve du droit de l'auteur et de ses ayants-droit

Archives départementales de la Guadeloupe, 5 Fi 20/440

FélixÉboué mène un programme d'action sociale avec le soutien du ministre des Colonies, le socialiste Marius Moutet. Il réorganise l'assistance publique et mène une politique sanitaire, scolaire de grande envergure. La pratique sportive à l'école est quasi-inexistante en Guadeloupe à cause de l'absence d'équipements prévus à cet effet.

Grâce à l'action menée par le gouverneur l'instruction physique est rendue obligatoire dans les programmes scolaires pour toucher le plus grand nombre et les plus jeunes. Félix Éboué dote la colonie d'équipements sportifs tels que les stades de football de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre. Les propriétaires de l'usine Darboussier cèdent des terrains de cinq hectares dans le secteur du Raizet (site de l'actuel CREPS). Ils servent à l'aménagement du stade qui débute, en 1937, et prévoit la construction d'une tribune en béton armé pour les ouvriers (Amicale Club Darboussier).

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Collection privée René Catan A3-005-46

C'est au cours du Front Populaire que le quartier aménagé au nord de Pointe-à-Pitre prend définitivement le nom de « quartier de l'Assainissement » en référence aux travaux qui y ont été menés et dont la plupart sont exécutés grâce à l'action de Félix Éboué.

Celle-ci n'entre pas dans *« la fiction du paradis tropical qui sera construite par les photographies des albums d'art et revues coloniales commémorant, en 1935, le tricentenaire des Antilles françaises2 »*.

Félix Éboué est le premier gouverneur à oeuvrer pour que l'hygiénisme, appliqué aux principes modernes de l'architecture et l'urbanisme colonial, bénéficie d'abord aux populations ouvrières. Il prête donc une attention particulière à l'assainissement des faubourgs où aucune action concrète n'a jamais été menée avant sa nomination en Guadeloupe.

2 Sophie Paviol, « Penser le patrimoine guadeloupéen du XXe siècle », ABE Journal [En ligne], 16 | 2019, mis en ligne le 19 janvier 2022

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

10

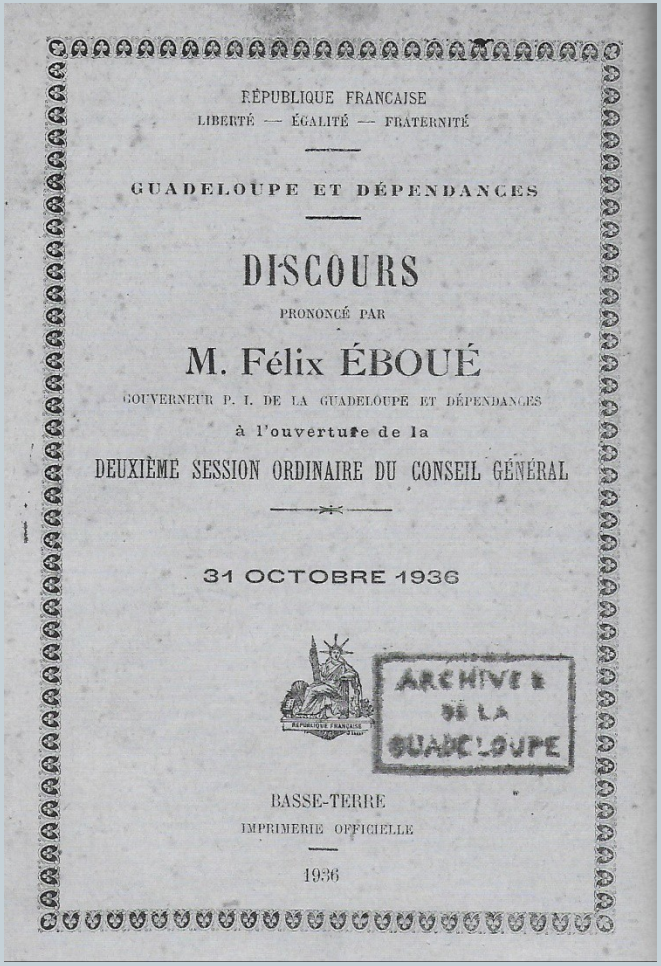

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. Félix ÉBOUÉ

GOUVERNEUR P. I. DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

à l'ouverture de la

DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

31 OCTOBRE 1936

ARCHIVES DE LA GUADELOUPE

BASSE-TERRE
IMPRIMERIE OFFICIELLE

1936

Archives départementales de Guadeloupe, BR 3099

Les discours de Félix Éboué, prononcés devant les élus du conseil général, marquent la prise en considération par les autorités de l'urgence à assainir les faubourgs pour remédier aux conditions de vie difficiles des habitants. La construction de logements ouvriers devient l'un des objectifs de l'action gouvernementale menée en Guadeloupe pendant le Front Populaire. Félix Éboué se rend à plusieurs reprises dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre et s'investit personnellement dans le suivi des travaux d'assainissement :

« Avec la collaboration étroite des services techniques, des plans ont été dressés pour doter les faubourgs de maisons modernes où l'air, la lumière, l'eau potable soient en abondance, où ces déshérités retrouveront enfin un goût à la vie ».

Archives départementales de Guadeloupe, BR 3097, « Discours prononcé par M. Félix Eboué, Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances, à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil général », le 29 mai 1937, p. 17.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Le programme de construction de cités ouvrières dans le quartier de l'Assainissement, initié par le gouverneur Éboué fait partie intégrante de son programme hygiéniste qu'il défend devant les conseillers généraux réunis en assemblée en 1937 :

« L'assainissement de Pointe-à-Pitre, serait poursuivi jusqu'au bout par des travaux de soubassement, d'aménagement et de lotissement des quartiers restaurés et mis à l'abri des menaces de l'eau. L'hygiène et l'assistance se verraient consacrer d'importantes dotations pour les établissements dont la Guadeloupe se doit de prévoir soit la restauration, soit la construction. […] Nous pourrions aussi envisager une modification à apporter au système adopté pour la construction d'habitations ouvrières et poursuivre la disparition, notamment à Pointe-à-Pitre, des maisons construites en bois, et leur remplacement par des habitations en matériaux durs, construites selon les principes modernes de l'hygiène. »

ADG, BR 3096, « Seconde session ordinaire du Conseil général », 30 octobre 1937, Discours d'ouverture prononcé par le Gouverneur des Colonies, Félix Eboué, Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances.

Archives départementales de Guadeloupe, 5 Fi 20/450

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Discours prononcé par M. Félix Éboué, Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances, à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil général le 29 mai 1937.

« Lors de notre premier contact, en octobre 1936, je ne pouvais me douter qu'il me serait donné de visiter à un moment particulièrement douloureux les populations des faubourgs de Pointe-à-Pitre ; je les ai vues, avec tout leur cortège de misères, entourées de tous les dangers lors des inondations qui ont ravagé ces quartiers. Et je n'ai eu de cesse qu'une solution soit trouvée pour qu'un remède définitif soit apporté à une situation que le pays ne peut plus tolérer. (...)

Le coût de réalisation de ces projets s'élève à 6 millions et demi. Il ne peut être demandé au budget local de faire face à cette dépense. D'autre part, il ne faut plus compter sur la grande loterie que nous avions envisagé d'organiser. Il nous faut donc trouver les fonds pour, sinon exécuter d'un coup tout notre projet, du moins commencer immédiatement la construction d'un premier quartier. Une première tranche de travaux pourrait être entreprise sans attendre, tant sur les terrains aménagés des faubourgs que sur ceux appartenant au Bureau de Bienfaisance de Pointe-à-Pitre.

Il nous est, en effet, possible de mobiliser une partie des fonds prévus pour la construction d'habitations à bon marché ainsi que ceux qui sont réservés aux calamités publiques. La question vous sera remise dans tous ses détails, et de notre collaboration, doit pouvoir sortir la mise en œuvre d'une première partie de notre programme de constructions d'habitations ouvrières.

Ce programme, d'ailleurs, s'il s'attaque en premier lieu aux faubourgs de Pointe-à-Pitre, ne devra plus se limiter à ces quartiers. Mais ce qui semble importer avant tout, ce qui m'apparaît comme primordial, c'est de commencer, sans attendre, la série des aménagements indispensables aux populations des villes, et débuter en venant en aide aux plus menacés tant par un manque total d'hygiène et de confort minimum que pour l'attaque de l'eau et du feu. Ce commencement de réalisations ne dépend donc que de nous-mêmes ; nous ne pouvons plus refuser aux déshérités la consolation de vivre dans des conditions de dignité indispensables. »

Archives départementales de Guadeloupe, BR 3097, « Discours prononcé par M. Félix Eboué, Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances, à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil général », le 29 mai 1937, p. 17.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

En 1936, la Colonie a déjà épuisé le montant des émissions autorisées par la loi du 10 juillet 1931 qui financent une partie des travaux d'assainissement. L'activité des chantiers commence à décroitre et, pour ce qui concerne le projet de constructions de cités ouvrières, le financement repose sur un projet de loi au terme duquel les colonies seraient autorisées à faire appel à un « Fonds colonial ».

Ce dernier doit permettre aux budgets coloniaux de financer des travaux d'équipement après que la conférence économique de 1934-1935, puis la Commission Guernut aient mis en évidence la nécessité d'une aide venue de la métropole :

1ANOM, *Commission Guernut*, carton 81. Les socialistes au pouvoir, sentant que des mouvements de grogne gagnent l'Empire colonial français, mettent en place une commission sur le développement économique et social des colonies.

« Ainsi donc se trouve réellement commencée notre œuvre de construction de cités ouvrières qui, remplaçant peu à peu les lamentables taudis actuels, fournira à la population laborieuse de Pointe-à-Pitre des habitations saines dans des quartiers largement ouverts à l'air et à la lumière. Mais si nous n'avons pu amorcer la réalisation d'un programme dont l'urgence n'est plus discutable, il nous faudra envisager les moyens de le poursuivre jusqu'au bout. Nous pouvons espérer que le « Fonds colonial » nous permettra de continuer et d'améliorer encore les conditions d'habitat de la population laborieuse de Pointe-à-Pitre. Une somme de 10 millions serait nécessaire pour construire entièrement la première tranche des terrains aménagés et pouvoir procéder à l'échange du terrain bâti contre un terrain à assainir. Ce serait là une réalisation dont la Guadeloupe pourrait tirer un juste orgueil ».

Archives départementales de Guadeloupe, BR 3097, « Discours prononcé par M. Félix Eboué, Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances, à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil général », le 29 mai 1937,, p31.

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Pour être mis en œuvre, le Fonds colonial doit être approuvé par un vote des deux chambres parlementaires. Cependant, en 1938, ce projet de loi n'a jamais pu aboutir. Le programme de construction de cités ouvrières, menée par Félix Éboué, a donc été arrêté, après le départ de Guadeloupe du gouverneur (1938), du fait de l'absence de financementL Les travaux d'assainissement ont été définitivement stoppés par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale

« Le tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, l'arrivée du Gouverneur Éboué à la Guadeloupe en 1936, contribuèrent à la création de chantiers d'où surgirent la plupart des constructions en dur de la vieille ville et du quartier actuel de l'Assainissement. De ces travaux, les plus importants furent incontestablement ceux entrepris par Félix Éboué pour assainir les quartiers de la périphérie. En moins de deux ans, avec les faibles ressources d'un budget colonial, il fit assainir toute la partie située entre le Morne Miquel et le canal Stevensson. Cette zone assainie devait servir à une cité ouvrière, mais son départ prématuré mit fin à ce projet. »

Archives Départementales de la Guadeloupe, PA 9, Dr Bangou (Henri), « Histoire de la ville de Pointe-à-Pitre », *Revue Parallèles*, n°11, 1965, p. 5.

- 1er janvier 1884 : naissance de Félix Éboué à Cayenne (Guyane)
- 1910 : Ancien élève de l'Ecole coloniale, il devient administrateur de l'Afrique équatoriale française (AEF)
- 1927 : Félix Éboué est élevé au rang de Chevalier de légion d'honneur
- Juillet 1933/janvier 1934 : Félix Éboué devient secrétaire général de la Martinique
- 29 septembre 1936 : nomination de Félix Éboué comme gouverneur par intérim de la Guadeloupe
- 26 juillet 1938 : Éboué quitte la Guadeloupe pour le Tchad
- 2 juillet 1940 : Félix Éboué contacte le général de Gaulle
- 26 août 1940 : Félix Éboué rallie le Tchad à la France libre
- 31 décembre 1940 : Éboué devient gouverneur général de l'AEF
- 26 janvier 1941 : Éboué est nommé Compagnon de la Libération
- 30 janvier 1944 : ouverture de la conférence de Brazzaville sur l'évolution statutaire des colonies
- 17 mai 1944 : décès de Félix Éboué au Caire
- 19 mai 1944 : funérailles de Félix Éboué à Alger
- 21 mai 1949 : transfert au Panthéon des cendres de Félix Éboué et de Victor Schœlcher

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Collection Iris (milieu XXe siècle)

Conclusion :

Les travaux du quartier de l'Assainissement ne reprennent de 1946 jusqu'au milieu des années 1950. Les immeubles d'architecture moderne qui ont été édifiés ne sont pas des logements ouvriers mais des immeubles de standing, des sièges d'entreprises ou administratifs. Ainsi, l'ancien grand Hôtel Dilligenti (actuelle Chambre de commerce et d'industries) est le premier édifice construit dans le nouveau quartier de l'Assainissement. Dix ans après le départ du gouverneur Éboué, hormis des terrains assainis et lotis où des habitants se sont installés, aucun logement collectif en béton n'a été construit alors que la population des faubourgs de Pointe-à-Pitre n'a cessé d'augmenter. La question du logement ouvrier n'est donc pas résolue en 1959, date à partir de laquelle une nouvelle municipalité communiste va mener, jusqu'en 1982, l'une des plus vastes rénovations urbaines réalisées en France au cours des Trente Glorieuses .

© Roméo TERRAL (université des Antilles AIHP-GEODE). Docteur en histoire. Professeur certifié. Académie Guadeloupe

Le logement ouvrier dans les villes antillaises pendant le Front Populaire : l'exemple de Pointe-à-Pitre au temps du gouverneur Félix Éboué (1936-1938)

Numéro 143–144 du *Bulletin de la Société d'histoire de Guadeloupe (BSHG)* consacré à Félix Éboué, janvier–avril–mai–Août 2006

- Hélène Servant, » Les archives font l'homme ? Le rapport de fin de mission de Félix Éboué en Guadeloupe (1938) », *BSHG,* n°143-144, 2006, p. 7–27

-Benoît Fricoteaux, « Félix Éboué en Guadeloupe. Les petits déboires d'un grand humaniste », p. 29–44.

-Alain Buffon, « Éboué et les grèves en Guadeloupe (1936-1938) », p. 45–87

-René Bélénus, « L'oeuvre du gouverneur Félix Éboué en Guadeloupe (1936-1938) », p. 89–101.

-Jacques Dumont, « Félix Éboué et l'administration du sport en Guadeloupe. Essai de biographie intellectuelle », p. 103–131

René Bélénus, *Félix Éboué, les années guadeloupéennes : discours de 1936 à 1938,* Archives départementales de la Guadeloupe, 2011, 367 pages.

Roméo Terral, « La ville de Pointe-à-Pitre du cyclone de 1928 au départ du Gouverneur Félix Éboué (1938) : Le virage vers la Modernité ? », BSHG, n°157, septembre–décembre 2010, p. 19–39.

Roméo Terral « La rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre du départ de Félix Éboué (1938) à la fermeture de l'usine Darboussier (1981) », Thèse de doctorat soutenue en 2013 à l'université des Antilles, 723 pages, 3 tomes.